

NOVEMBRE 2023



VIE COMMUNALE

Concours des façades fleuries



DANCING STARS

De nouvelles tenues pour les Majorettes



INTEMPÉRIES

SUPPLÉMENT SPÉCIAL AVEC CE VDB'MAG

N°61

# VDB SAMER Mag

LA VOIX DU BOURG



Solidarité

**Encore une belle mobilisation pour Octobre Rose**

Lire page 3

L'automne s'est installé, les feuilles tombent et les journées raccourcissent.

A Samer, le début de cette dernière arrière-saison de l'année a été marqué par un bel élan de solidarité lors d'Octobre Rose, qui a rassemblé plus de 600 personnes à la Maison du Cheval Boulonnais. Solidarité, un mot si cher aux samériens, qui démontrent à chaque fois combien vivre avec et pour les autres est une vraie philosophie, comme nous avons pu le remarquer ces dernières semaines, lors des intempéries qui nous ont frappés. Vous aurez la possibilité de le démontrer une fois de plus dans le cadre des actions organisées pour le Téléthon.

Les festivités de fin d'année aussi pointent le bout de leur nez. Dans notre ville, elles débiteront le 6 décembre, avec la fête de la Saint Nicolas et le lancement des illuminations de la ville. Petits et grands y sont conviés, tandis que la semaine suivante se tiendra le marché de Noël, sur la Place de l'Abbaye.

Les lumières vont scintiller et la magie de Noël va envahir nos cœurs. C'est une période propice à la générosité, au partage et à la solidarité.

La fin de l'année, c'est aussi le moment de réfléchir aux réalisations passées, de célébrer les succès collectifs et de prendre des résolutions pour l'avenir. Ensemble, nous avons surmonté des obstacles, construit des ponts et façonné notre ville pour en faire un endroit où il fait bon vivre. Nous nous engageons à continuer sur cette voie, avec votre soutien précieux.



Alors, que cette période de l'année soit l'occasion pour chacun de nous de se recentrer sur l'essentiel, de cultiver la bienveillance et de partager des moments de joie avec nos proches. Puissent les fêtes de fin d'année qui s'annoncent apporter la lumière et la chaleur nécessaires pour éclairer nos cœurs et égayer nos vies.

Je vous souhaite à tous par avance, une ambiance des plus joyeuses pour ces fêtes à venir.

Le Maire,  
Christophe Douchain

**Hôtel de Ville** : 84 Grand'Place Foch, 62830 Samer  
☎ 03 21 33 50 64 - Fax : 03 21 83 57 97 - email : mairie.samer@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h - Le samedi de 9 h à 12 h

Suivez-nous !

- 🌐 VILLE-SAMER.FR
- 📍 Ville de Samer
- 📺 VDB Samer
- 🏠 Intramuros - Samer



## Sommaire

Quelques événements P7 à 9

Associations P10 à 12

Etat civil P13

Travaux P14

Informations P16 à 19

Manifestations à venir P20



C'est à nouveau sous un beau soleil que notre manifestation "Octobre Rose" s'est déroulée le 8 octobre 2023.

Organisée pour la 3<sup>ème</sup> année à la Maison du Cheval Boulonnais, elle a accueilli plus de 620 personnes, groupées entre marcheurs, cyclistes et visiteurs. Un grand succès organisé par une équipe d'élus, de bénévoles, de professionnels de santé, d'étals de marchands, tous ravis de participer à cette noble et indispensable cause. Les bénéfices seront reversés à l'association "Etincelle" de la Clinique de la Côte d'Opale et aux "3 C des 3 Caps", association attachée à l'hôpital Duchenne.

Félicitations et merci à nos commerçants samériens qui ont coloré leurs vitrines en rose durant ce mois d'octobre.

Rien de possible sans l'aide et le soutien de toutes ces personnes.

Un grand MERCI à :

- **La Communauté des Communes, le Président Claude Prudhomme et M. Cazin** pour nous avoir permis à nouveau d'utiliser ce beau lieu qu'est La Maison du Cheval,
- **Monsieur le Maire, Christophe Douchain**, pour son soutien et sa confiance,

- **E.Leclerc Samer, la boulangerie Brossier, le P'tit Marché, Promocash**, pour nous avoir offert le ravitaillement,
- **L'association "Samer du fil dans vos aiguilles"**, pour les crêpes faites sur place,
- Les associations sportives pour l'animation : **Les X'trem Riders** pour le VTT, et **Monsieur Roland** notre guide pour la marche,
- Le **personnel soignant de l'hôpital** et de la **clinique MCO**,
- **Monsieur Delattre** pour les balades gratuites en calèche,
- **Les cibistes, bénévoles** qui assurent la sécurité du parcours,
- **Guy Buirette, Sébastien Pont** pour leur aide et **Raymond Toussent** pour l'installation de la géante "Philippine" et de l'ours en paille,



- **L'association Cré Actif**,
- **Le restaurant "Le Chasse Marée" et Les Boucles de Cléo** pour leurs dons,
- **Geneviève Rogez et Thierry Beausse** pour les photos,
- **Rébecca Chatillon** pour son aide auprès des commerçants,
- Le **personnel municipal et tous les collègues élus** présents et si impliqués !

Merci à toutes et tous !

Annick Pochet – Adjointe



Vous pouvez télécharger l'album photo en scannant ce QR code





Nos  
commerçants  
mobilisés  
pour  
Octobre  
Rose





## Commémoration du 11 novembre 2023



C'est à 11 heures que débuta, devant la mairie, la commémoration de la fin de la première guerre mondiale.

A cette occasion, M. Florian Boucher, Président de l'association des Anciens Combattants de Samer, a remis plusieurs distinctions :

- à M. Joël Legrand, Président honoraire de l'association précitée, la médaille d'argent de l'Union Fédérale des Anciens Combattants pour 40 années de bénévolat au bénéfice des Anciens Combattants de Samer ;
- à M. Marcel Trupin, la médaille de reconnaissance de la Nation pour avoir servi en Algérie durant 18 mois comme maître-chien auprès du 451<sup>ème</sup> Groupe Vétérinaire de Blida ;
- à M. David Jogleux, jeune sympathisant et trésorier, le diplôme et l'insigne de 10 ans de porte-drapeau.

A cette occasion, Florian Boucher s'est félicité que des jeunes locaux participent au devoir de mémoire en rappelant que la porte de l'amicale était également ouverte aux anciens militaires ayant participé à des opérations extérieures.



Ensuite, c'est en défilé que nous avons rejoint le Monument aux Morts, en compagnie du conseil municipal, d'une délégation de la Gendarmerie Nationale, de l'harmonie et des majorettes locales. Après un dépôt de gerbes et la lecture des messages faite par M. Christophe Douchain, Maire de Samer, et Florian Boucher, nous avons regagné la mairie pour le traditionnel verre de l'amitié.

Ce même jour, le banquet des Anciens Combattants regroupant une centaine de convives s'est tenu à la salle polyvalente Claude Bailly, dans une excellente ambiance.

Source : Pierre-Yves Dubois  
Crédits photos : David Jogleux, Carole Meklemberg

## Hommage à Dominique Bernard

Le lundi 16 octobre 2023, une trentaine de personnes s'est réunie devant la mairie, pour rendre hommage à Dominique Bernard et à toutes les victimes du terrorisme. Une manière également de montrer l'attachement profond de notre ville aux valeurs de la République et à l'Ecole.



Source : Sébastien Pont

## Concours des façades fleuries



Le dimanche 15 octobre 2023 a eu lieu la remise des prix du concours des façades fleuries, dans la salle des réceptions en mairie.

Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation de Cyrille Naudet, conseiller municipal délégué, accompagné de Monsieur le Maire et de membres du conseil municipal.

Ont été ainsi félicités et distingués :

### 1<sup>ère</sup> catégorie :

#### Maison avec jardin sur rue de moins de 25m<sup>2</sup> :

- 1<sup>er</sup> : Claude Ducrocq
- 2<sup>ème</sup> : Patrice Pâque
- 3<sup>ème</sup> : Gilles Sailly

### 3<sup>ème</sup> catégorie :

#### Maison avec balcons et terrasses :

- 1<sup>er</sup> : Bernard Maquinghen
- 2<sup>ème</sup> : Chantal Debove
- 3<sup>ème</sup> : Laëtitia Scherrier

### 2<sup>ème</sup> catégorie :

#### Maison avec jardin sur la rue de plus de 25 m<sup>2</sup> :

- 1<sup>er</sup> : Pascal Sueur
- 2<sup>ème</sup> : Philippe Melchior
- 3<sup>ème</sup> : Francis Mionnet

### 4<sup>ème</sup> catégorie :

#### Maison avec fenêtres, murs, (possibilité limitée de fleurissement)

- 1<sup>er</sup> : Jean-Claude Fauchois
- 2<sup>ème</sup> : Jeannine Dupont
- 3<sup>ème</sup> : Marceline Golliot

**Bravo  
et merci  
à tous les  
participants !  
et à l'année  
prochaine...**

Source photos :  
Carole Meklemberg,  
Source texte :  
Cyrille Naudet

## Miss Aéronautique

Le samedi 4 novembre dernier, à la salle polyvalente Claude Bailly, le podium national Miss Aéronautique France 2024 a été élu. **Jade Vermeil** a été élue Miss Aéronautique France 2024, ainsi que ses dauphines **Amanda Gournay**, **Constance Deparis**, **Marie-Lou Poiret**, **Yaël Pochet** (également Prix de la Culture Aéronautique), et **Margaux Lefebvre**. Elles représenteront la France dans le milieu aéronautique. Nous tenions également à féliciter **Cléa Grave** pour son Prix Geneviève de Fontenay, lui permettant ainsi d'être sur le podium national. Elle sera la dernière jeune femme à porter cette magnifique écharpe.

Un grand merci à tous les partenaires qui nous ont suivis dans cette aventure, à toute l'équipe Comité Miss Aéronautique France, d'avoir fait vivre un rêve à ces jeunes filles, de leur avoir permis de vivre pleinement cette expérience inoubliable !



Source : Véronique Lamblin – Comité Aéronautique France

## Remerciements Fête du Parc

Le mercredi 11 octobre, le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale réunissait les élus et toutes les équipes qui ont œuvré au bon déroulement de cette belle Fête du Parc que nous avons vécue, en septembre, à la Maison du Cheval Boulonnais. Un coup de chapeau tout particulier à nos services techniques, qui ont consacré une dizaine de jours à l'installation des infrastructures nécessaires, et tout était prêt à J-2 : bravo les gars !

Source : Sébastien Pont, Carole Meklemberg



## World cleanup days

Comme chaque année, la commune a participé aux "world cleanup days" : les bénévoles ont ramassé les déchets dispersés dans la ville.



Source photo : Cyrille Naudet - Source texte : Sébastien Pont

## Inauguration officielle de la société Batiréno

rue Simone Veil, le samedi 7 octobre 2023, en compagnie de Monsieur le Maire et de plusieurs élus.



Source : Sébastien Pont, Source photo : Carole Meklemberg



## Club du 3<sup>ème</sup> Age de Samer et ses Environs

Le 7 septembre 2023, c'était les retrouvailles après les vacances, à la salle polyvalente, autour d'un **cochoui**.

Buffet bien garni, quel régal !

Heureux de nous retrouver et de pratiquer notre activité favorite : "la danse".



## Les Dancing Stars



Source : Dancing Stars

Le samedi 28 octobre, la veille de leur repas spectacle, les Dancing Stars ont dévoilé leur nouvelle tenue devant Monsieur le Maire, quelques conseillers, les Amis de la Musique et les parents qui étaient très impatients de voir leurs enfants.

Après les discours de remerciements de M<sup>me</sup> Féron et de M. le Maire, les Dancing Stars ont pris la pause pour de nombreuses photos.

Pour clôturer la soirée, tout le monde s'est retrouvé autour d'un cocktail dinatoire.

Le dimanche 29 octobre, elles ont repris le chemin de la scène pour présenter différentes chorégraphies. Elles nous ont fait voyager de l'Amérique à la Grèce, de l'Italie à l'Espagne. Un très bel après-midi au cours duquel elles ont reçu leur ami Sébastien Delors, qui a enchanté le public. Merci à tous et à l'année prochaine !



Le 1<sup>er</sup> octobre 2023, salle polyvalente, le club a organisé son deuxième **loto-quine** de l'année.



Source : Club du 3<sup>ème</sup> âge

## Comité des fêtes

Belle réussite pour le loto quine et la brocante organisés par le Comité des Fêtes les 23 et 24 septembre derniers.



Source photos : Comité des Fêtes  
Source texte : Sébastien Pont

## Samer Loisirs pour Tous section Modélisme

La section modélisme "TEAM MODELS CAR" vient d'acquérir une piste modulable réglementaire et officielle pour la pratique de la mini-Z (voiture 1/28<sup>ème</sup> radiocommandée).

Les pilotes peuvent donc désormais s'entraîner pour les futures compétitions régionales dans de bonnes conditions. La piste est ouverte à tous les membres pour simplement le loisir et/ou la compétition.



Il est prévu l'organisation de courses officielles et d'événements à Samer. Vous retrouverez le club lors de la première sortie de leur piste pour le Téléthon, les 9 et 10 décembre prochains à la salle des fêtes, Place de l'Abbaye. Ils vous proposeront des essais et baptêmes en mini-Z, lors de ces deux jours.



Le club prévoit des entraînements réguliers sur cette surface (dalle RCP) mais aussi

sur sa piste permanente en moquette, sans oublier les autres activités dans leur local à l'ancienne usine Conté en face de la salle de réunion, tous les samedis de 14h à 18h, n'hésitez pas à les rejoindre, bonne humeur et détente sont assurées. Cotisation : 20€ l'année.



Source : Team Models Car

## 2<sup>ème</sup> édition du tournoi de tennis de table de sport adapté à Samer



Le samedi 28 octobre 2023, la seconde édition du tournoi de sport adapté a réuni plus de 60 joueurs ! Organisé par le Comité Départemental

du Pas-de-Calais, le Comité Départemental du Sport adapté et Samer TT, cet événement fût une grande réussite !

Entre convivialité et solidarité, tout était réuni afin de



vivre une belle journée de ping !

Nos jeunes samériens (du foyer rural et de l'IME) ont ainsi été récompensés !  
Bravo !



Nous remercions les bénévoles du club, les éducateurs, le CD62 TT, le CD de Sport adapté, ainsi que la mairie de Samer, pour l'organisation de ce tournoi !

Source : Samer TT

Vous aimez le tennis de table ? Alors rejoignez-nous !  
Contactez-nous via notre Page Facebook  
ou sur le site : [www.samer.tt.sportsregions.fr](http://www.samer.tt.sportsregions.fr)

### HORAIRES D'ENTRAÎNEMENT (Salle Lemanski, Samer) :

**MARDI** : Séance adultes de 17h à 19h30

**MERCREDI** : Séance jeunes :

Baby ping (4 à 7 ans) de 16h à 16h45 - Jeunes de 16h45 à 18h45

**JEUDI** : Séance sport adapté de 17h à 18h30

**VENDREDI** : Séance adultes de 17h à 20h

## Anniversaires



80 ans de Paulette VASSEUR, le 16 Septembre 2023



80 ans de Jean-Claude FERON, le 20 Septembre 2023



80 ans de Louis BOURGAIN, le 5 Octobre 2023



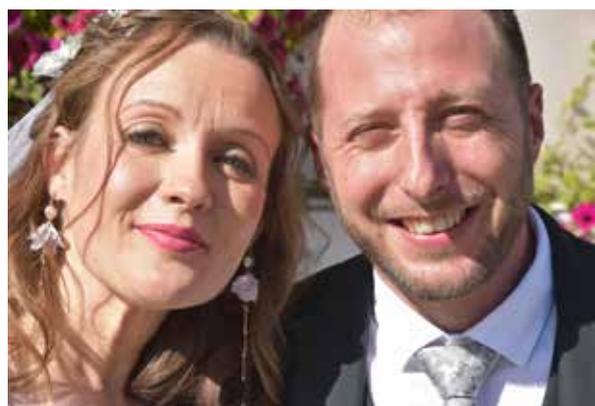
90 ans de  
Colette SORET,  
le 12 Octobre  
2023



80 ans de Nadine CAPRON, le 31 Octobre 2023



## Mariage



Déborah SENARD et Fabien PECRIAUX  
le 23 Septembre 2023



Réparation de la toiture de la mairie qui depuis, a subi de nouveaux dégâts (voir supplément joint)



Remise en peinture à l'école de musique



Entretien des espaces verts



Pose du parquet au musée





Pose de filets pare-balls  
au stade Ansart



Avancement des travaux  
de la station d'épuration



Débroussaillage



Démontage du pré-fabriqu  
à l'école Coustès



Traçage



**SAMER**

Rejoins-nous!

**BAFA**

**A PARTIR DE 16 ANS**

Deviens animateur  
pour encadrer les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes

**Conditions**  
-> Âge minimum : avoir 16 ans le 1<sup>er</sup> jour de la formation

**Formation à SAMER**  
-> Formation générale : du 28 avril au 5 mai 2024  
-> Approfondissement : du 4 au 9 mars 2024

**Renseignements**  
Service jeunesse - 04 87 32 80 43  
247 Avenue Charles de Gaulle

TARIF PRÉFÉRENTIEL EN S'INSCRIVANT AU SERVICE JEUNESSE

VILLE DE SAMER

BIENTÔT 16 ANS!

PENSEZ AU RECENSEMENT

**C'EST OBLIGATOIRE**

**Quand ?** Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit.

**Où ?** En Mairie

**Quels justificatifs ?**  
Pièce d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile

## DATES D'OUVERTURES DES CENTRES DE LA VILLE DE SAMER ANNEE 2024

-  Centre permanent les mercredis:  
Toute l'année en temps périscolaire
-  Vacances d'hiver: Du 26 février au 1 mars 2024
-  Vacances de printemps: Du 22 au 26 avril 2024
-  Vacances d'été: Du 8 juillet au 14 août 2024
-  Vacances de Toussaint: Du 21 au 25 octobre 2024
-  Vacances de Noël: Pas de centre.

## Une boîte pour l'Ukraine

### Retour du 4<sup>ème</sup> voyage

Bernadette a pris la route en août pour rentrer début septembre. Lors de ce quatrième voyage, elle a constaté combien les besoins d'aide étaient grands.

Elle nous a fait part de l'immense reconnaissance des réfugiés, femmes et enfants, accueillis dans le pensionnat "Maria" à Rabk-Zdroj en Pologne.

Les dons qu'ils ont reçus et notamment les fournitures scolaires ont réjoui grands et petits. Un carton de produits d'entretien a fait le plus grand plaisir des mamans qui peuvent ainsi maintenir leur intérieur en bon état au sein du pensionnat.

Une partie des dons a été convoyée directement vers Odessa où il manque de tout. Des produits d'hygiène corporelle et des fournitures scolaires ont été mis à disposition dans les abris. Le petit matériel médical a servi pour les blessés du front ; le linge de toilette a été très apprécié ainsi que les lingettes. Bernadette envisage un cinquième voyage dès avril 2024.

Les besoins seront listés rapidement dans le prochain numéro, sachez que dès à présent, vos dons seront acceptés en mairie. Des boîtes seront mises à votre disposition en début d'année chez les commerçants, boîtes qui seront décorées par les enfants des centres aérés sur le thème de l'art ukrainien.

GRAND MERCI à toutes et à tous pour votre GÉNÉROSITÉ et votre SOUTIEN, sources d'ESPOIR.

La Conseillère Déléguée, Maryse Beausse



Les enfants ukrainiens ont remis des bonbons et des dessins en remerciement des dons.



## Les Samériens ont du talent



Teddy Quénéhen pratique le sport moto piste vitesse depuis quelques années. Il a été champion des Hauts-de-France et champion de Normandie en mini au OGP (Objectif Grand Prix).

En 2023, il a participé pour la première fois au championnat de France de Superbike (FSBK), en catégorie moto 5, il a terminé vice-champion de France.

L'année prochaine, il souhaite évoluer en championnat pré-moto 3, mais tout cela a un coût malheureusement exorbitant, et sans les

sponsors, rien n'est possible. La société Batiréno, le Café de l'Agriculture et SOS Dépann'Ordin nous ont de nouveau suivis cette année, et nous les en remercions. Mais nous avons besoin de nouveaux sponsors.

Si vous souhaitez soutenir Teddy, n'hésitez pas à nous contacter au 06 49 62 96 09.

A l'occasion, nous mettons en vente des calendriers au prix de 5€ pour récolter des fonds pour 2024.



Merci par avance,

La famille QUENEHEN



## Les permanences des élus

### Christophe DOUCHAIN

Maire de Samer  
Vice-Président de la Communauté de Communes Desvres Samer

Reçoit du lundi au vendredi sur rendez-vous\* de 9h30 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 sans rendez-vous

### Jean-Michel MARTEL

1<sup>er</sup> Adjoint - Sports Associations

Reçoit uniquement sur rendez-vous \*

### Laurence LEFEBVRE

2<sup>ème</sup> Adjointe - Logement, Aide sociale

Reçoit uniquement sur rendez-vous \*

### Luc Van ROEKEGHEM

3<sup>ème</sup> Adjoint

Président du Syndicat des eaux de Samer et environs

Finances – Ressources humaines  
Déontologie

Reçoit uniquement sur rendez-vous \*

### Cristina BASTIDE

4<sup>ème</sup> Adjointe

Cadre de Vie – Transition écologique

Reçoit le mercredi et le samedi de 9h00 à 11h45

### Alain MAQUINGHEN

5<sup>ème</sup> Adjoint - Urbanisme

Reçoit uniquement sur rendez-vous \*

### Annick POCHE

6<sup>ème</sup> Adjointe - Aînés

Reçoit uniquement sur rendez-vous \*

### Alain LOUVET

7<sup>ème</sup> Adjoint

Vice-Président de la Communauté de Communes Desvres Samer  
Affaires scolaires et périscolaires  
Événementiel

Reçoit uniquement sur rendez-vous \*

### Carole MEKLEMBERG

8<sup>ème</sup> Adjoint - Communication

Reçoit uniquement sur rendez-vous \*

### Pascal BALLY

Conseiller délégué Travaux, espaces verts, commission de sécurité  
Vice-Président du Syndicat des eaux de Samer et environs

Reçoit uniquement sur rendez-vous \*

\*Tél : 03 21 33 50 64

*Côlis de Noël  
aux Aînés  
de la Commune*

Distribution le  
**jeudi 14 décembre 2023**  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Salle polyvalente  
Claude Bailly

ATTENTION : les listes ont été clôturées au 1<sup>er</sup> novembre pour l'année 2023.  
Pensez à vous inscrire pour 2024

*Participez à votre façon à la lutte contre le cancer du sein*

*Votre soutien-gorge ne vous va plus ou ne vous plaît plus ?*

**FAITES UN DON !**



**SAMER**

Une urne est à votre disposition dans le hall de la mairie, pour y déposer vos anciens soutiens-gorge.  
Accessible du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h, et le samedi de 9h à 12h

Source : Sébastien Pont



**ÉLECTIONS**

**INSCRIPTIONS SUR LISTES ÉLECTORALES**

**J'ai déménagé. Dois-je changer ma carte d'électeur ?**

Lorsque vous déménagez en France, vous devez déclarer la nouvelle adresse auprès de la mairie de votre nouveau domicile.

**> Je déménage mais je reste dans la même commune**

Même si vous déménagez dans la même commune, il est conseillé de faire le changement d'adresse de votre carte électorale. Votre nouvelle résidence sera possiblement apparentée à un autre bureau de vote.

La démarche de changement d'adresse dans la même commune est la même qu'une 1ère demande de carte électorale : Le changement d'adresse n'est pas automatique, vous devez présenter votre carte d'identité et un justificatif de domicile en mairie.

**> Je déménage dans une nouvelle commune**

Lorsque vous déménagez dans une nouvelle commune, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune.

Pour cela, vous devez suivre la même démarche qu'une 1ère inscription.

Vous pouvez effectuer votre changement d'adresse en ligne, via le téléservice. Vous avez aussi la possibilité de faire votre changement d'adresse en vous déplaçant dans la mairie de votre nouvelle commune ou par correspondance.

Après avoir fait votre changement d'adresse, vous serez automatiquement radié de la liste électorale de la commune de votre ancien domicile.



**RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE**

L'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour la ville de Samer pour les inondations et coulées de boues ayant eu lieu entre le 2 et le 12 novembre derniers.

**Les administrés ont 30 jours à compter du 14 novembre pour déclarer leur(s) sinistre(s) aux assurances.**

Plus d'infos sur [www.ville-samer.fr](http://www.ville-samer.fr)

**62 Pas-de-Calais**  
Mon Département

**Aides aux HABITANTS SINISTRÉS**

**Prise en charge de la franchise d'assurance**



Votre demande en ligne : <https://urgence.inondations.pasdecalais.fr>

**URGENCE INONDATIONS / URGENCE INONDATIONS**

## CIVISME

Du point de vue du Code de la route (article R.417-10) le stationnement sur trottoir est un stationnement qualifié de "très gênant" et toutes les voitures qui y stationnent sont en infraction et passibles d'une amende de 4<sup>ème</sup> classe (135€). Et lorsque le propriétaire est absent ou refuse d'enlever sa voiture, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.



## INFORMATION

Nous vous rappelons que toute la Grand'place Foch ainsi que la place Maubert sont en zone bleue du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h, et qu'en l'absence d'un dispositif de contrôle de la durée conforme, cela constitue une infraction de 2<sup>ème</sup> classe (soit 35 €).



Dans l'intérêt de faire respecter la loi et les arrêtés municipaux, **afin de libérer des places pour faciliter les achats chez vos commerçants et d'éviter les stationnements anarchiques, nous vous invitons à ne pas omettre votre dispositif de contrôle de la durée (disque).**

Des dispositifs (disques) sont disponibles en Mairie au prix de 2€.

**P**

## INTERDICTION de STATIONNEMENT les JOURS de MARCHÉ sur la GRAND'PLACE FOCH

Le jour du marché hebdomadaire, le lundi, et exceptionnellement le vendredi lorsque le lundi est férié, de 7H à 15H, le stationnement de tous véhicules de quelque nature qu'ils soient est interdit sur la Grand'Place Foch, sauf pour les personnes handicapées sur l'emplacement prévu à cet effet.



Crédit photo : Thierry Beausse - Source article : Mairie de Samer

**Prochaines sessions 2023 :**  
5 & 19 décembre 2023  
**Horaire :**  
14h30  
**Lieu :**  
Salle de réunion de l'ancien site Conté

Autres sessions et démarches à suivre sur [www.exacode.fr](http://www.exacode.fr)

EXACODE  
SAMER

## Auditions à l'école de Musique

**Ecole de musique SAMER**

**Audition des élèves**

Mercredi 6 décembre 2023  
14h-18h

Auditorium de l'école de musique

SAMER

**Ecole de musique SAMER**

**Audition des Adultes**

Vendredi 22 décembre 2023  
18h00

Auditorium de l'école de musique

SAMER

**TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUÉRIR

Team Models Car  
LOISIRS SAMER POUR TOUS

**9/10**  
DECEMBRE  
SAMEDI 14H 15H  
DIMANCHE 10H 18H

**2023**

PROFITEZ D'UNE JOURNÉE DE BONNE HUMEUR AU PROFIT DE LA BONNE CAUSE

ESSAI DE MINI Z (VOITURE RC) AU PROFIT DU TELETHON

SALLE MUNICIPALE - 72 PLACE DE L'ABBAYE SAMER 62830

Organisé par l'Association F.A.

**REVEILLON**  
**31 DECEMBRE**  
**SALLE POLYVALENTE SAMER**

Rejoignez-nous, dès 19h30, pour fêter la Nouvelle Année en partageant un bon repas ! Ambiance festive assurée jusqu'à l'aube avec un super DJ !

Service à Table

**MENU ADULTES 89 €**

*Aperitifs & Amuse-Bouches*

*Mille Mille de Saint-Jacques & ses Pissons, Sauce Normande*

*Expresso de Pistache, Sauce Crème à l'Armoignac, Figses Rôties, Lardons de Pommes de Terre à la Truffe*

*Trois Normands*

*Assiette de Fromages de Notre Région et sa Salade*

*Bûche au Côté d'Opale*

Boissons comprises :  
Aperitif - Un Verre de Vin Blanc pour l'Entrée  
Une Bouteille de Vin pour 4 personnes  
Une Coupe de Champagne à Millefleurs - Café Offert

**MENU ENFANTS 20 €**

*Cocktail sans Alcool & Amuse-Bouches*

*Hamounes, Pommes Duchesse*

*Bûche au Côté d'Opale*

Renseignements au 06.74.98.27.12 ou au 06.72.90.35.80  
Inscriptions, réservations et paiements au magasin Usine 302 (ancienne usine Coeur) à Samer ou par courrier Joël Bally 716 rue du moulin 62830 QU'ESTREQUES

**CONCERT**  
DE  
**Chants de Noël**

Beaucoup de chanteurs ont évoqué Noël dans leurs répertoires. Et si à l'occasion du Marché de Noël, vous venez fredonner avec nous quelques-uns de ces chants, à la fois traditionnels et populaires ?  
Pascal, Dominique et Jean-Paul

SAMER

> Samedi 16 décembre 15h00  
> Eglise St Martin  
> Gratuit

**VILLE DE SAMER**

**Marché de Noël**

**16-17**  
10h/20h | 10h/18h  
DÉCEMBRE  
> Place de l'Abbaye & Salle des Fêtes

ANIMATIONS MUSICALES par l'Harmonie Municipale et les Majorettes  
CONCOURS DE GUÉNELS  
ARRIVÉE DU PÈRE NOËL À 17H

SAMER

www.ville-samer.fr

**VILLE DE SAMER**

*Les Thibautins*

**Au théâtre ce soir**  
*La nouvelle comédie de Pascal Chivet*

Samedi 13 janvier 2024  
Salle polyvalente 20h30

Tarif unique : 10 €  
Billetterie en Mairie de Samer

www.lesthibautins.fr

Création graphique: Victor PAPYS  
Impression: Mairie de Samer

# Tempête Ciarán et inondations : Samer n'a pas été épargnée



L'automne a tardé à arriver, mais depuis ces dernières semaines, il est bel et bien là ! Exceptionnellement là d'ailleurs, puisque les météorologues ont qualifié les pluies tombées en ce mois de novembre de centennales. Le Pas-de-Calais a été durement touché, et nous avons une immense pensée pour nos voisins du Boulonnais, du Montreuillois, de l'Audomarois et du Calaisis qui ont subi des crues impressionnantes dont nous gardons tous les images effroyables en tête.

Samer n'a pas été épargnée non plus, et certains samériens ont également tout perdu. Nous les assurons de tout notre soutien et de notre aide.

L'eau nous a également fait défaut au cours de ces derniers semaines, avec de multiples rebondissements. A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous venons d'apprendre que les résultats d'analyse sont positifs, après 2 semaines d'incertitudes, l'eau est à nouveau potable. Ouf !

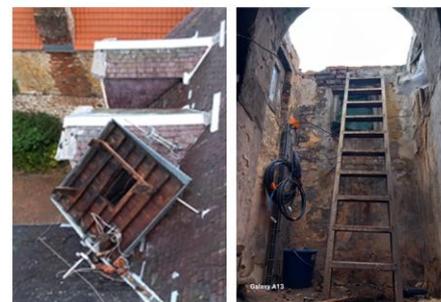
Dans ce supplément, nous reviendrons sur les semaines passées, les dégâts occasionnés sur la commune par ces événements climatiques d'une grande ampleur. Mais aussi sur le travail exemplaire de tous nos services communaux, l'implication des élus auprès de la population, et les formidables élans de solidarité des samériens, dont nous ne pouvons qu'être fiers.

## NOS BÂTIMENTS COMMUNAUX DUREMENT TOUCHÉS PAR LA TEMPÊTE CIARÁN

A l'école **Coustès**, un arbre s'est abattu sur l'un des bâtiments, provoquant de gros dégâts, à l'extérieur comme à l'intérieur de l'établissement.



A la **Mairie**, c'est le toit de la tour de guet de l'ancien relais de poste qui n'a pas résisté et est venu s'empaler sur la toiture.



# LES PLUIES DILUVIENNES ET LES INONDATIONS ONT MENÉ LA VIE DURE AUX SAMÉRIENS

Avec ces fortes pluies, des inondations sans précédent ont touché bon nombre de quartiers et impacté nos routes et chemins communaux (comme rue de Neufchâtel [voir photo de la une, en page 1]).

Pire encore, certains d'entre nous ont eu beaucoup de dégâts dans leurs habitations, voire ont tout perdu.



1 Bellozanne



2



3

1 Bellozanne 2 Chemin de l'Edre 3 La Blanche Jument

## CHRONOLOGIE

- 2 Tempête Ciarán
- 6 Alerte rouge crue/inondations
- 7 Fermeture des écoles  
Coupure de l'alimentation en eau
- 8 Fermeture des crèches et des salles communales  
Retour progressif de l'eau  
Début de la distribution d'eau
- 11 Production d'eau à nouveau à l'arrêt
- 13 Visite du Sous-Préfet
- 14 Arrêté de catastrophe naturelle
- 15 Réouverture des crèches, centres de loisirs, de l'école de musique et des salles communales
- 16 Réouverture des écoles
- 17 Retour progressif de l'eau

23 Retour de l'eau potable

NOVEMBRE 2023

## QUAND SAMER RIME AVEC GÉNÉROSITÉ

Dès le début des intempéries, de formidables élans de générosité se sont déployés sur notre commune. Comme lorsque la ville a fait un appel aux dons de vêtements pour aider les sinistrés des inondations.



## L'EAU : SI PRÉSENTE ET TELLEMENT ABSENTE

Pendant quasiment une semaine, la grande majorité des habitants de la commune et de quelques villages alentour n'avaient plus d'eau au robinet. Ironie du sort quand, dans le même temps, nous étions touchés par des inondations historiques.

### Pourquoi ces coupures ?

« C'est justement la pluie et le ruissellement qui ont eu une incidence sur la qualité de l'eau », explique Régis Annebicque, directeur territorial de Veolia. Résultat, une eau tellement trouble qu'il n'était même plus possible de l'acheminer dans les canalisations.

### Des distributions d'eau tous les jours, y compris le week-end

Alors, la ville a dû organiser une distribution d'eau en bouteille à destination de tous les foyers : 2 bouteilles par jour et par personne (soit 3 litres), ce que préconise l'Agence Régionale de Santé.

Et cela mobilise tout le monde : le personnel communal, les élus et même des bénévoles qui sont venus spontanément prêter main forte.



## LA PRESSE NATIONALE S'EST AUSSI INQUIÉTÉE DU SORT DES SAMÉRIENS

On ne les compte plus, tellement ils ont été nombreux à couvrir le manque d'eau potable sur notre commune : TF1, Europe 1, France 3, France Info, 20 Minutes, etc...



### La reconnaissance des habitants, ça n'a pas de prix !

Régulièrement, des habitants venaient offrir, à celles et ceux qui distribuaient l'eau, le petit déjeuner ou encore des chocolats. Voilà qui réchauffe le cœur : merci à eux !





# FOCUS

## La distribution d'eau potable sur la commune de Samer

### D'OÙ VIENT L'EAU ?

La majeure partie du territoire communal est alimenté depuis la galerie captante du Molinet : l'eau y étant produite est traitée par l'usine de Wierre-au-Bois avant d'être acheminée vers le château d'eau de la commune.



Le château d'eau de Samer

Depuis la mise en service de l'usine de Wierre-au-Bois, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais vend l'eau provenant de la galerie captante

du Molinet au Syndicat des Eaux de Samer et Environs.

Une partie de la commune (Létoquoi, Bellozanne, ...) est alimentée par la galerie captante de Tingry.

La Communauté d'Agglomération du Boulonnais fournit gratuitement l'eau provenant de cette galerie captante au Syndicat des Eaux de Samer et Environs.

### LES ACTEURS



Le **Syndicat des Eaux de Samer et Environs** réalise les travaux d'adduction et de renforcement d'eau potable.



**Véolia Eau-Compagnie Générale des Eaux** assure, dans le cadre d'une délégation de service public consentie par le Syndicat des Eaux de Samer et Environs, la gestion, l'exploitation de la production et la distribution d'eau potable.



La **Communauté d'Agglomération du Boulonnais** est propriétaire de l'usine de traitement de l'eau de Wierre-au-Bois ainsi que des galeries captantes alimentant en eau potable le territoire de la commune.

### VOTRE FACTURE D'EAU ?

#### Partie distribution de l'eau (montants au 01/01/2023)

Le délégataire (Veolia Eau) perçoit une part fixe (abonnement soit 12,19 € HT) et une part variable assise sur la consommation, elle-même divisée en 2 tranches (0,12 € HT le m<sup>3</sup> jusqu'à 30 m<sup>3</sup> puis 1,58 € HT le m<sup>3</sup> au-delà).

La part de la collectivité (Syndicat des Eaux de Samer et Environs) est, elle, uniquement assise sur la consommation (1,12 € HT le m<sup>3</sup>).

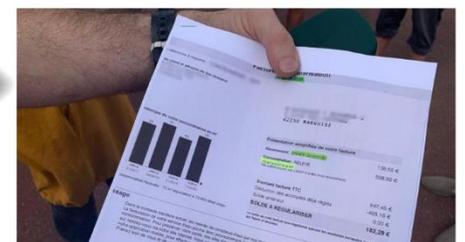
Enfin, l'Agence de l'Eau prélève sur cette partie 0,06 € HT du m<sup>3</sup> pour la préservation de la ressource en eau.

Une TVA de 5,5 % est appliquée sur ces recettes.

A noter que le Syndicat des Eaux de Samer et Environs achète annuellement près de 240 000 m<sup>3</sup> d'eau provenant de la galerie captante du Molinet à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais au prix moyen de 0,35 € HT le m<sup>3</sup> pour alimenter les réseaux des communes de Samer, Wierre-au-Bois et Questrecques (ainsi que quelques habitations sur Carly et Tingry).

#### Partie collecte et traitement des eaux usées (montants au 01/01/2023)

Elle concerne les habitations raccordées au



réseau d'assainissement collectif.

Le délégataire (Veolia Eau) perçoit une part fixe (abonnement soit 27,79 € HT) et une part variable assise sur la consommation d'eau (1,61 € HT le m<sup>3</sup>). La part de la collectivité (Ville de SAMER) est uniquement assise sur la consommation (0,65 € HT le m<sup>3</sup>).

Une TVA de 10 % est appliquée sur ces recettes.

A noter que la restructuration de la station d'épuration, avec un dimensionnement imposé à 11 500 équivalent habitants pour un investissement global de près de 6 millions d'euros, va générer des coûts de fonctionnement plus importants et entraîner mécaniquement une hausse de la facture supportée par l'utilisateur.

#### Partie organismes publics (Agence de l'eau-montants au 01/01/2023)

Deux parts sont assises sur la consommation d'eau :

- lutte contre la pollution : 0,32 € HT le m<sup>3</sup> (TVA appliquée : 5,5%),
- modernisation des réseaux de collecte : 0,20 € le m<sup>3</sup> (TVA appliquée ; 10%).

# LA RUPTURE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE INTERVENUE ENTRE LE 8 ET LE 23 NOVEMBRE DERNIER

## Que s'est-il passé ?

Les dernières très fortes pluies exceptionnelles ont entraîné une infiltration rapide de l'eau dans le sol laquelle s'est chargée de particules avant d'arriver dans la galerie captante du Molinet, le sol naturel ne jouant plus son rôle de filtre.

La turbidité (caractère trouble de l'eau lié aux fortes précipitations) a alors dépassé tous les maxima déjà observés auparavant, ce qui a provoqué le dysfonctionnement de l'usine de traitement de Wierre-au-Bois dans la soirée du 7 novembre.



L'usine de traitement (source: Voix du Nord)

La production d'eau provenant de l'usine a donc dû être interrompue et pour pallier les conséquences de cette rupture d'alimentation, une distribution d'eau potable en bouteilles a été organisée dès le 8 novembre au matin (fourniture des packs d'eau par Veolia Eau, distribution assurée au sein des ateliers techniques de la Ville de Samer par les élus et agents de la commune, par ceux du Syndicat des Eaux de Samer et Environs, ainsi que par plusieurs bénévoles).



La distribution de l'eau aux ateliers municipaux

Concomitamment, les autorités sanitaires ont prononcé une restriction

des usages alimentaires de l'eau, considérant que l'ensemble des réseaux avait été rendu vulnérable aux infiltrations d'eau souillée ou de divers autres éléments potentiellement polluants.

Dans l'attente d'une reprise de production par l'usine de traitement de Wierre-au-Bois, Veolia Eau a mis en place un approvisionnement par rotation de camions citernes avant de décider, conjointement avec les autorités sanitaires et le Syndicat des Eaux de Samer et Environs, de procéder à la réalimentation des réseaux en eau non potable provenant de la galerie captante du Molinet, afin d'apporter un minimum de confort à la population et d'éviter les nombreuses interruptions de service subies depuis le début des événements.

Mercredi 15 novembre, Veolia Eau a toutefois été confronté à une casse sur la canalisation principale desservant la commune qui a entraîné une nouvelle rupture d'alimentation en eau.



Photo d'illustration

Ce n'est que dimanche 19 novembre dernier que l'usine de traitement de Wierre-au-Bois a pu redémarrer en production suite à la diminution de la turbidité des eaux brutes provenant de la galerie captante du Molinet.

Enfin, jeudi 23 novembre dernier, les autorités sanitaires ont levé la restriction d'usage de l'eau (recommandation de non consommation), le résultat des analyses des échantillons prélevés les 20 et 21 novembre montrant un retour à une qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau satisfaisante.



La distribution d'eau en bouteilles, qui avait nécessité depuis le 8 novembre la mobilisation de moyens humains et matériels conséquents, a donc pu être interrompue.

A noter que la galerie captante de Tingry n'a, elle, pas été impactée par le même phénomène de turbidité et l'eau distribuée est restée potable.

## Et maintenant ? Et demain ?

Le Syndicat des Eaux de Samer et Environs a demandé à Veolia Eau et à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

Vendredi 24 novembre dernier, avec l'accord de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, une Unité Mobile de Traitement a été acheminée par Veolia Eau en adjonction de l'usine de Wierre-au-Bois pour permettre le traitement de taux de turbidité élevés, en cas de nouvel épisode de précipitations exceptionnelles dans les prochaines semaines.

En complément, diverses pistes seront activement explorées par les différents acteurs concernés afin de sécuriser de façon pérenne l'alimentation en eau potable provenant de la galerie captante du Molinet (adaptation de l'usine de traitement de Wierre-au-Bois, interconnexions de secours...).

## Focus

«La distribution d'eau potable sur la commune de Samer»

Textes : Luc Van Roekeghem - Philippe Botte

[www.syndeaux-samerenvirons.fr](http://www.syndeaux-samerenvirons.fr)